

REPUBLIQUE FRANCAISE
PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
Du VENDREDI 10 NOVEMBRE 2017
DE LA COMMUNE DE SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze)

L'an deux mil dix-sept, le 10 NOVEMBRE, les membres composant le conseil municipal de la commune de SAINT GENIEZ O MERLE (Corrèze) se sont réunis en Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Madame BOUSSU CORINNE, Maire

Madame Le Maire ouvre la séance à 20h00, procède à l'appel des membres du Conseil Municipal

Etaient présents : C. BOUSSU-M. DALAIS-O. GUBERT -JURBERT MFRANCE

MOURET A-BOYER MAXIME-A DE PEREIRA-

Absente EXCUSEE : -J. DILLARD-

A l'unanimité des membres présents, BOYER MAXIME est désigné Secrétaire de séance par le conseil municipal

APPROBATION COMPTE-RENDU SEANCE 08092017

Aucune observation n'est formulée

Adopté à l'unanimité des membres présents

REHABILITATION ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF-DEMANDE DE SUBVENTION POUR LE COMPTE DE PARTICULIERS

Mme le maire informe l'assemblée de la possibilité de déposer une opération groupée auprès de l'agence de l'eau Adour Garonne afin que les particuliers puissent bénéficier d'aides pour la réhabilitation de leur installation d'assainissement non collectif de leur résidence principale

Mme le maire donne lecture de l'accord cadre et précise les points suivants :

Montant de l'aide travaux 4200€/logement dans la limite de 80%du montant des travaux

Montant de l'aide animation 300€/logement réhabilité

6 dossiers de particuliers sont susceptibles de bénéficier d'une aide

Après en avoir délibéré le conseil municipal à l'unanimité

-décide de la réhabilitation de l'ANC par mandat pour 6 dossiers ET autorise Mme le maire à signer les conventions de mandats avec les propriétaires

XV'D APPROBATION DU RAPPORT DEFINITIF DE LA CLECT

Mme le maire informe le conseil municipal que par courrier du 15/09/2017 le président de la CLECT de XV' D lui a transmis le rapport définitif établi par ladite commission

Entendu cet exposé sur le transfert de charges, Le conseil municipal après en avoir délibéré approuve ce rapport et précise que la recette en résultant sera imputée au chapitre 73 impôts et taxes article 7321 du budget principal de la Commune

NUMEROTATION DES HABITATIONS : VILLAGE DE MERLE

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de procéder à l'opération de numérotation de l'ensemble des maisons d'habitations, les villages gardant leurs identités

Il s'agit de compléter la liste fournie en y ajoutant le village de MERLE

Les crédits nécessaires sont inscrits au budget

Mme le maire est autorisée à signer tout document utile à ce dossier et sollicitera une subvention auprès du conseil départemental de la Corrèze

REGLEMENTATION DES BOISEMENTS

Le conseil municipal a examiné le projet de réglementation des boisements proposée par le conseil départemental et l'accepte à l'unanimité

BUDGET DE L'EAU-TARIFS AU 01012019

Le conseil municipal s'est prononcé sur les nouveaux tarifs de l'eau à compter du 01/01/2019

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide de réajuster le prix de vente de l'eau comme suit :

ABONNEMENT de 1m³ à 100 m³ 0.75€

de 101m³ et + 0.45€

LOCATION DU COMPTEUR 24€

afin d'appréhender au mieux le transfert de la compétence eau& assainissement au 01/01/2020 à XV' D et au regard de l'étude en cours sur l'eau potable

QUESTIONS DIVERSES

***MME BOUSSU parle du défi Téléthon 2017

Tout en reliant Meymac à Beynat il s'agit d'essayer de battre le record du monde de la + longue écharpe tricotée qui est actuellement de 87 kms

Chaque élu prendra en charge un secteur et rencontrera les habitants pour proposer ce challenge.

Echarpe à rapporter en mairie pour le 28112017

***En collaboration avec l'association AFOXA, un pin de Coulter(rareté) sera planté sur la Commune le Samedi 17 mars 2018

RDV en début d'année pour préparer cette manifestation

***M.DALAIS MICHEL fait un point sur les travaux en cours (Voirie Communale-Accessibilité-Elagage-Réfection logement presbytère...) suite à la Commission du 02112017

***Remerciements :1/ pour le soutien et sympathie lors du décès de MME BERTHE MONS

2/de l'association Services+ suite au versement d'une subvention en faveur de l'insertion par une activité économique

3/pour la subvention versée à APE STJULIEN /STPRIVAT utilisée pour les enfants de l'école (voyage sortie scolaire kermesse)

***L'arbre de Noel 2017 aura lieu à STCIRGUES LA LOUTRE le 22122017

MME MOURET présente l'organisation et précise qu'une réunion préparatoire sera fixée à la mi-Décembre avec la Commune de STCIRGUES

MME JURBERT mettra en place dans le bourg les décorations de Noel ainsi que le sapin cette année dans la cour de la mairie en raison des travaux conduits au Foyer Rural

***M.A DE PEREIRA effectuera le relevé des index EAU 2017 pendant la semaine 51 OU 52 en présence d'un Service Technique

***MME O GUBERT participera le 25112017 à l'AG de l'association patrimoine animation xaintrie

***2 nouvelles attributions sont confiées aux mairies : -l'instruction des demandes de changement de prénom et l'enregistrement des PACS au 01112017

Une réunion initiée par ADM19 est prévue le 29112017 au conseil départemental-Tulle, Mme la Secrétaire de mairie est inscrite.

Fin de la séance 23H00

CORINNE BOUSSU

Maire

BOYER MAXIME

Secrétaire